

Concrétiser nos projets, magnifier nos actions, pour mieux insuffler nos idées

Les vagues épidémiques se succèdent et génèrent à chaque fois un peu plus de lassitude, de morosité et d'incertitude. Nous le ressentons tout particulièrement en ce début d'année 2022 avec l'explosion de cas Omicron et la permanence du variant Delta.

Pourtant, malgré ce sentiment diffus, que de chemin parcouru depuis mars 2020 quand beaucoup de Cassandres prédisaient l'effondrement de l'économie ! Que d'outils inventés pour concilier autant que possible protection sanitaire et continuité de l'activité économique ! Que d'évolutions – en attendant les actes – dans les discours politiques sur l'importance de la réindustrialisation de notre pays !

Dans la phase de sauvegarde, puis de relance économique, l'UIMM a été au rendez-vous. Elle l'a été grâce à l'engagement et l'expérience de l'ensemble de ses acteurs dans les UIMM territoriales, les Pôles formation et les fédérations. Elle l'a été grâce au dialogue social de qualité de la branche, et à une expertise juridique reconnue au plus haut sommet de l'État. La puissance de cet alliage, je la mesure chaque jour depuis que vous m'avez fait l'honneur de m'élire, en avril dernier, à la présidence de cette grande maison « UIMM ».

Nous avons été au rendez-vous car nous n'avons cessé – marque de notre ADN d'industriels – de préparer l'avenir : à travers l'avancement déterminant de chantiers engagés (évolution du dispositif conventionnel, organisation du réseau des Pôles formation), à travers le développement massif de l'apprentissage, la valorisation de nos métiers, ou encore via l'accompagnement de nos adhérents face aux mutations aussi plurielles que considérables.

En 2022, nous allons continuer résolument à tracer notre voie vers un avenir de progrès. C'est indispensable face à l'accélération du calendrier de transition environnementale (Fitfor55), face à l'abondance normative, au spectre de la judiciarisation (Loi Climat), ou encore à la spirale inflationniste qui s'amorce.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vos talents pour relever ces défis. Ils seront plus que jamais cruciaux. Car 2022 nous réserve, avec la conjonction d'échéances politiques nationale et européenne majeures, un momentum inédit. Il nous appartient de l'optimiser afin de montrer, au plus grand nombre, et notamment aux candidats, la pertinence des propositions de l'UIMM pour un modèle social et industriel ambitieux, c'est-à-dire :

- Un modèle social plus efficient dont le financement est compatible avec l'exigence indispensable de compétitivité dans une économie mondialement ouverte.
- Un modèle où la performance de notre système éducatif et de formation est à la hauteur de la bataille internationale des compétences.
- Un modèle où sont facilitées les mutations du travail industriel pour préserver l'emploi mais aussi répondre aux attentes des futures générations.

Dès lors, notre feuille de route collective pour 2022 est claire : concrétiser nos projets, magnifier nos actions, pour mieux insuffler nos idées au service du développement d'une industrie française compétitive, moderne et attractive !

Eric Trappier

Président de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir